

Appui au pilotage d'opérations d'aménagement, des études pré-opérationnelles à la clôture d'un projet

Nina Veysse

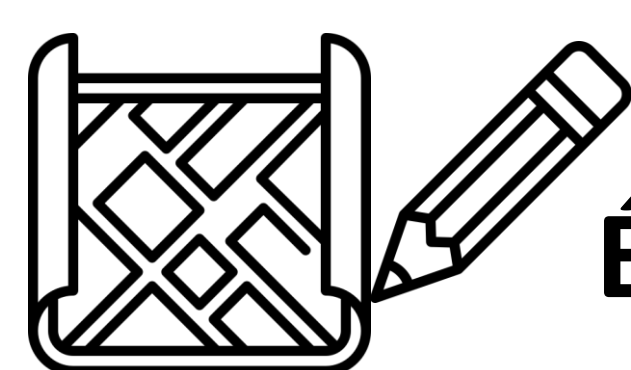
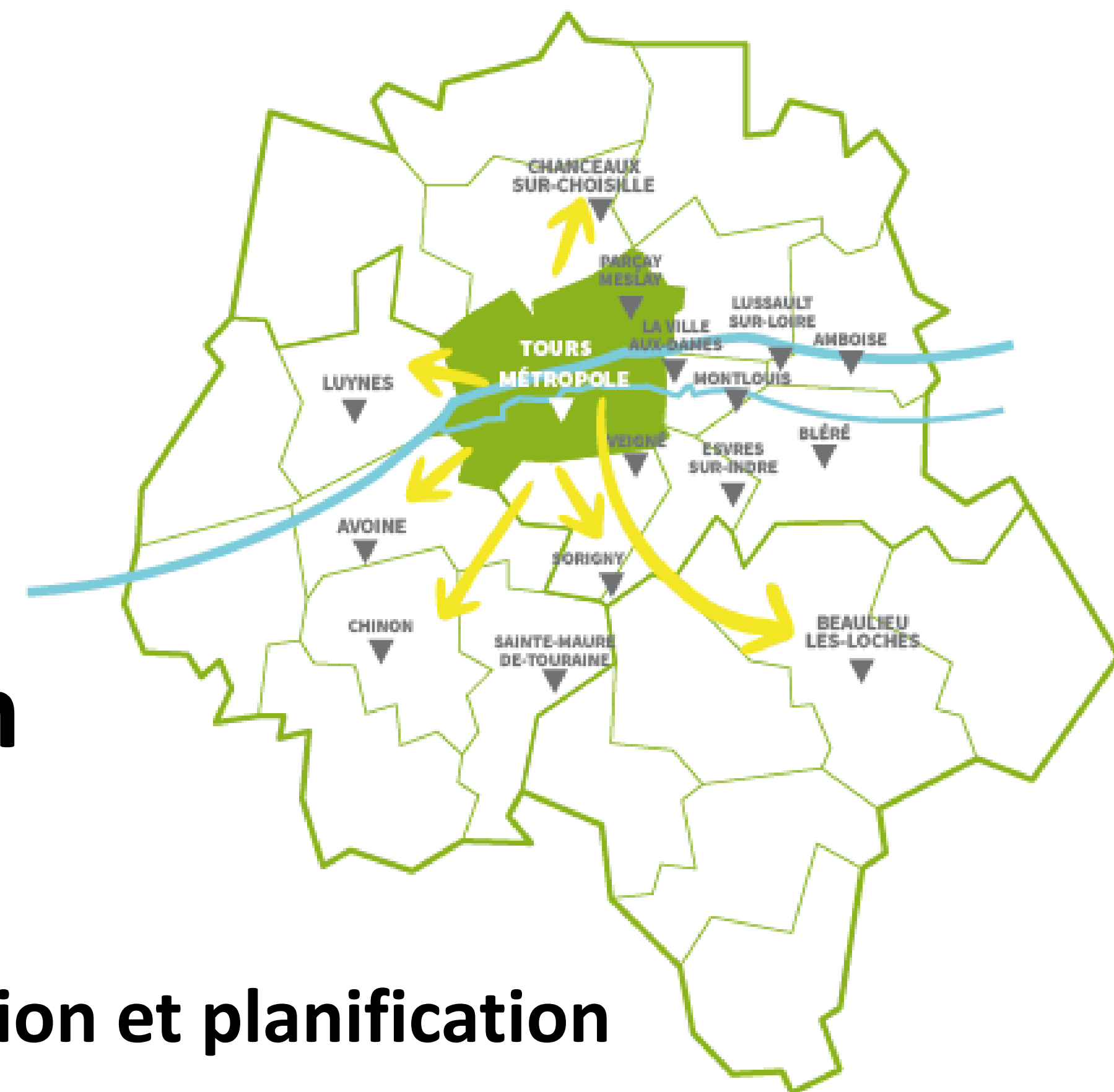
Tuteur académique : Eric Thomas



Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Urbaine

L'AMO accompagne une collectivité (maîtrise d'ouvrage) dans la définition et la mise en œuvre de son projet urbain. Elle assure l'acquisition du foncier, pilote les études, prépare le montage juridique et financier, obtient les autorisations administratives, coordonne l'aménagement des espaces publics et la commercialisation des droits à construire. Véritable appui à la décision, elle fait le lien entre le maître d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et les différents bureaux d'études.

Périmètre d'intervention de la Set



Études pré-opérationnelles

Ces études sont un préalable indispensable pour identifier les enjeux, vérifier la faisabilité technique, financière et environnementale et poser les bases techniques, juridiques et financières du projet.

Bléré – La Varenne : note comparative ZAC/permis d'aménager ; état de l'art et prospection des constructeurs de maisons à ossature bois ; élaboration du DCE d'études géotechniques ; coordination du diagnostic archéologique ; rédaction du projet de délibération des modalités de concertation de la ZAC ; note de cadrage du périmètre contractuel de la mission d'AMO.

Veigné – AFPA : note sur l'accessibilité du site, analyse du contexte local de la Loi ZAN ; étude des diagnostics amiante et estimation prévisionnelle des coûts de désamiantage/démolition ; comparatif avec la friche du CRE de Monnaie ; restitution en CCTVI et préparation de la facture de la mission.

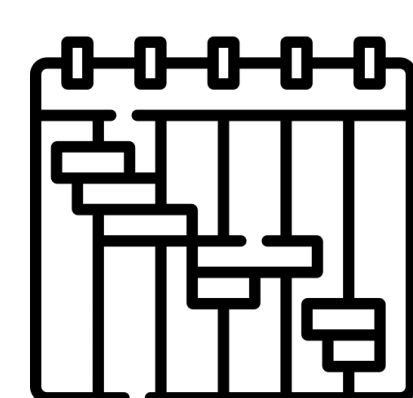


Clôture de l'opération

La phase de clôture s'articule en deux étapes, la remise d'ouvrage avec la transmission des documents techniques et administratifs garantissant la conformité et la bonne exécution des travaux puis l'acte notarié de rétrocession foncière permettant à la collectivité de reprendre la propriété et la gestion des espaces publics.

Tours – ZAC des Deux-Lions : ciblage du secteur prioritaire de la rue Émile Aron ; constitution du dossier de remise d'ouvrage : marchés (acte d'engagement valant CCAP, BPU, DQE, notifications, avenants), DGD, PV de réception (EXE4, 5 et 6) et levée des réserves (EXE8 et 9), DOE/DIUO (essais techniques et plans de récolement).

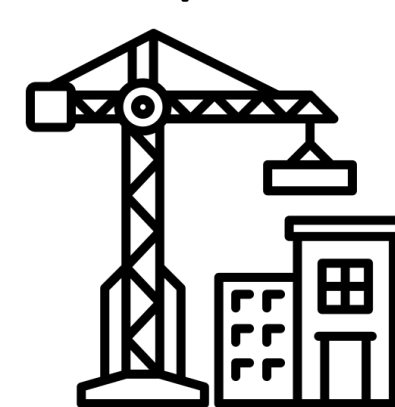
Cycle de vie d'un projet urbain



Conception et planification

Les études opérationnelles mobilisent urbanistes, paysagistes, écologues et autres experts pour concevoir le programme du projet, parallèlement à l'élaboration du planning et du montage juridique et financier de l'opération, afin d'analyser sa complexité, ses risques et ses contraintes calendaires.

Bléré – Fonderie Autocast : suivi des réunions techniques pour la mise à jour du plan de gestion de la friche.



Réalisation et suivi de l'opération

La mise en œuvre du projet comprend la sélection de la maîtrise d'œuvre et des entreprises et le pilotage des travaux jusqu'à leur livraison, en veillant au respect du calendrier, à l'équilibre financier et à la bonne coordination des acteurs. Cette étape comprend également la maîtrise foncière, la commercialisation des emprises aménagées et la communication publique.

Tours – Haut de la rue Nationale : conception d'un panneau de communication grand public ; mise à jour des perspectives et rédaction des contenus.

Tours – Deux-Lions : organisation de la réunion publique annuelle.

ZAC du Cassantin : appui à la commission d'appel d'offres pour des travaux de finition des lots chaussée/voirie, terrassement du bassin, éclairage public et aménagement paysager.

Veigné – rue des Fougères : visite de site avec les équipes présélectionnées du concours de MOE ; note de synthèse des questions/observations pour la suite de la procédure.